

Founex!

Journal Communal de Founex



FLEURISSEMENT - Espaces verts devant la maison de commune, juin 2018

Au sommaire de cette édition

- Informations de la Municipalité
- Rappels et recommandations de saison
 - Plan canicule 2018
 - Utilisation de souffleuses à feuilles électriques
 - Entretien de la végétation en bord de chaussée
 - Appel à la vigilance contre le feu bactérien
- Nouvelle subvention pour les études musicales
- Manifestations locales et régionales

Informations de la Municipalité

100 ans de Mme Renée Dupontet

Comme il est de coutume, nos autorités aiment mettre à l'honneur les aînés du village lors des anniversaires symboliques. Le 2 mai dernier, c'est Mme Renée Dupontet qui, à l'occasion de son 100ème printemps, a reçu au domicile de son fils, Michel, la Municipalité accompagnée de M. le Préfet Jean-Pierre Deriaz. Entourée de sa famille, elle a pu dûment célébrer cet événement et partager d'agréables souvenirs.



Mme Dupontet et une partie de sa nombreuse famille



Mme Dupontet et la délégation de la Municipalité

Réhabilitation du restaurant «le Martin Pêcheur», anciennement «La Lagune»

En vue de concrétiser ce projet, nous sommes actuellement en train de réunir différentes offres de mandataires. Sur la base de celles-ci, nous serons en mesure d'établir un préavis qui pourra être présenté au Conseil communal en septembre prochain, en vue de l'obtention du crédit de construction.

Réaménagement de la place de jeux du Centre sportif

Les travaux ont débuté le 9 avril dernier, dès la fin de la mise à l'enquête. Ils suivent leur cours selon les calendriers prévus avec les différents prestataires. La durée des travaux ne pourra néanmoins pas être raccourcie, raison pour laquelle la Municipalité espère une ouverture de la place pour la fin de l'été. Quelques modifications ont dû être apportées au projet initial, portant notamment sur la construction d'un mur le long des tennis, en lieu et place d'un talus jugé inadapté au contexte.

Réaménagement du cimetière

Comme vous le constaterez dans cette édition, le 23 avril dernier le Conseil communal a accordé à la Municipalité le crédit nécessaire au réaménagement du cimetière communal. Le planning prévoit le début des travaux pour le mois de juillet prochain.

Dernières séances du Conseil

Prochaines séances

Lundi 1^{er} octobre 2018,
à 20h15

Lundi 12 novembre 2018,
à 20h15

Lundi 10 décembre 2018,
à 18h30

Lors de sa séance du 23 avril 2018, le Conseil communal de Founex a

Approuvé le préavis N° 37/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 550'000.00 TTC, destiné à financer les travaux de réaménagement du cimetière de Founex

Approuvé le préavis N° 38/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 180'000.00 TTC, relatif à un crédit d'étude de rénovation et/ou de mise à niveau des installations techniques de la salle de spectacle machinerie de la scène, éclairage, sonorisation, projection, installations électriques, chauffage et ventilation

Approuvé le préavis N° 39/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 255'000.00 TTC, relatif à l'assainissement de l'étanchéité du sous-sol, à la réfection du talus ouest de l'extension de l'école primaire et aux travaux de peinture liés dans la salle polyvalente

Approuvé le préavis N° 40/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 230'000.00 TTC, en vue de financer l'exécution des travaux d'entretien des routes communales

Par la suite, le Conseil communal a siégé le 18 juin 2018 dernier, le Conseil communal de Founex a

Approuvé le préavis N° 41/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 290'000.00 TTC en vue de financer la mise en conformité de la déchetterie intercommunale Founex-Coppet

Approuvé le préavis N° 42/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 83'000.00 TTC en vue de financer les études et prestations nécessaires à la modification du Plan général d'affectation, afin de modifier les conditions de planification régissant les parcelles N° 209 et 881 et le DP 1022 – Martin Pêcheur et Port de Founex

Approuvé le préavis N° 43/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 115'000.00 TTC en vue de financer les études et prestations nécessaires à la réalisation d'un plan partiel d'affectation au lieu-dit « La Marjolaine »

Approuvé le préavis N° 44/2016-2021 concernant le rapport de gestion et les comptes 2017

Approuvé l'amendement au préavis N° 45/2016-2021 concernant l'arrêté d'imposition 2019, lequel fixe l'impôt sur les chiens à CHF 70.00 au lieu de CHF 100.00

Approuvé le préavis N° 45/2016-2021 concernant l'arrêté d'imposition 2019

Plan canicule 2018

Depuis plusieurs années, la Confédération, le Canton, la Préfecture et les communes mettent en place le « Plan canicule » pour l'été à venir.

Les recommandations à suivre sont les suivantes:

Se reposer, rester au frais

*Rester chez soi, réduire l'activité physique
Prêter attention aux enfants et aux seniors*

Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir

*Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
Porter des vêtements clairs, amples et légers
Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps*

Boire régulièrement, manger léger

*Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique*

Conseils supplémentaires concernant les enfants:

Protéger les enfants de la chaleur

*Bien aérer les locaux tôt le matin et la nuit
Privilégier des activités matinales et à l'ombre
Ne pas exposer les enfants au soleil
Penser au chapeau, au t-shirt et à la crème solaire
Ne jamais laisser un enfant dans une voiture ou sans surveillance*

Rafrâchir les enfants

*Les rafraîchir avec des douches tièdes ou un linge humide
Leur offrir de l'eau régulièrement
Leur servir des repas rafraîchissants, froids et légers
Les habiller légèrement*

Prendre grand soin des enfants malades

*Etre particulièrement attentif aux enfants atteints de maladies chroniques, cardio-vasculaires ou neurologiques
Surveiller les signes d'épuisement et de fatigue, la sécheresse de la peau et des lèvres
Consulter un médecin en cas de doute, en particulier lors de diarrhées (attention à la déshydratation rapide)*



INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

CANICULE

RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.

© SSP VD - Mâi 2014 - Conception graphique : www.ch.ch/ep.ch

www.vd.ch/canicule

En présence de signaux d'alerte

*Appeler le médecin traitant. S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde : 0848 133 133
En cas d'urgence vitale, appeler le 144.
Page d'information du canton de Vaud : www.vd.ch/canicule*

Utilisation des souffleuses à feuilles électriques

Pour rappel, le règlement communal de police stipule que de janvier à septembre, l'usage des appareils à souffler les feuilles est interdit dans le cadre de l'usage privé. Les communes de Terre Sainte ont appelé, en avril dernier, les entreprises de jardinage actives dans la région à acquérir et utiliser des souffleuses moins bruyantes dont elles pourraient faire usage toute l'année et dans les mêmes conditions que des tondeuses ou débroussailleuses. Elles leur ont demandé de privilégier l'investissement dans des équipements qui génèrent moins de bruit. Il existe des souffleuses électriques à batterie qui

fonctionnent très bien, même pour des usages professionnels et qui sont entre 10 et 100 fois moins bruyantes que les machines à essence.

Pour notre part, nous sommes attentifs aux nuisances créées par le bruit excessif de certains équipements et nous en tenons compte, dans la mesure du possible, lors du renouvellement de notre matériel.

Ainsi, nous vous encourageons vivement à investir dans des équipements les moins bruyants possibles et vous remercions d'ores et déjà de votre engagement vis-à-vis de ce problème qu'est le bruit.

Rappel - Taille de la végétation en bord de routes et chemins

Il arrive régulièrement, et surtout durant le printemps, que de la végétation dépasse des propriétés privées pour venir obstruer la visibilité sur les routes et chemins.

Or, selon le règlement d'application de la loi sur les routes (RLROU), la visibilité routière doit être maintenue en tout temps et en toutes circonstances.

Dès lors, nous tenons à rappeler aux propriétaires concernés de bien vouloir procéder régulièrement à l'élagage des branches, haies ou toute autre plantation dépassant sur le domaine public, jusqu'à la limite de leur propriété. Cette mesure est également valable en bordure des trottoirs.

Information importante sur le feu bactérien - Plantes à risques

Compte tenu du danger de contamination, la plantation de certaines plantes-hôtes du feu bactérien est interdite. C'est le cas des espèces suivantes:

Le feu bactérien est une maladie dangereuse des plantes, touchant la famille botanique des Rosacées. Il s'agit d'une bactérie qui peut provoquer des dégâts importants dans les cultures fruitières, les pépinières et les vergers.



Photinia davidiana et nussia



Pyracantha (buisson ardent)



Crataegus (aubépines)



Cotoneasters sp.

D'autres plantes-hôtes demeurent en vente et malheureusement leur plantation reste possible bien que formellement déconseillée par les autorités cantonales. Les principales sont:

Nous invitons les propriétaires des plantes interdites, ou douteuses, à contacter la Police phytosanitaire du canton de Vaud. Celle-ci peut alors ordonner l'élimination des plantes concernées. Les propriétaires des plantes déconseillées sont quant à eux invités à surveiller leur état de santé. Dans le cas d'une dégradation anormale ou de flétrissement rapide, nous leur recommandons d'en faire part aux autorités compétentes. Même en cas de doute sur l'espèce de plante ou sur sa maladie, la vigilance reste de mise.



Les cognassiers du Japon (chaenomeles)



Les amélanchiers (amelanchier)



Les néfliers (Mespilus, Eriobotrya)



Les sorbiers (sorbus)



Les photinias autres que susmentionnés (photinia fraseri)

30^{ème} Triathlon de Nyon

Le 30^{ème} Triathlon de Nyon, qui aura lieu les **4 et 5 août 2018**, est le plus grand évènement sportif de la région ainsi que le plus grand triathlon de Suisse, avec près de 2'300 participants chaque année.

Différentes courses sont proposées pour tous, avec des parcours adaptés à tous les niveaux. Le samedi sera consacré aux courses des enfants (dès l'âge de 5 ans) et la journée sera clôturée avec la catégorie Team Famille qui rencontre un grand succès (participation en famille pour effectuer les trois disciplines ensemble). A l'occasion de la 30^{ème} édition une nouveauté est à l'honneur : la collaboration avec Special Olympics Switzerland pour permettre à des familles avec un enfant en situation de handicap ou aux besoins spécifiques de prendre part à la course Team Famille.

Les courses des adultes le dimanche mettront à l'honneur les catégories populaires ainsi que l'élite. L'édition 2018 se voit attribuer plusieurs courses du Championnat Suisse et promet d'être riche en spectacle. La catégorie Découverte (distances réduites)

permettra à nouveau cette année à toute personne débutante souhaitant s'initier au triathlon de le faire, sans classement, juste pour le plaisir !

Chaque année, le Triathlon de Nyon est l'occasion de rassembler athlètes et spectateurs autour de ce sport, dans une ambiance conviviale, mettant en avant Nyon et sa région auprès d'athlètes venus de toute la Suisse. C'est aussi l'opportunité d'impliquer les citoyens du District de Nyon qui souhaitent profiter du spectacle, ou qui sont intéressés à contribuer au succès de cet évènement en étant bénévoles. De nombreux postes sont disponibles en fonction des envies et des disponibilités. Pour ce faire, vous pouvez vous inscrire via la plateforme en ligne de Swiss Volunteers ou obtenir des renseignements à l'adresse: benevoles@trinyon.ch.



Vous pourrez trouver plus d'informations sur le site du Triathlon: www.trinyon.ch.

L'organisation est joignable via les différents réseaux sociaux, ou par e-mail: info@trinyon.ch

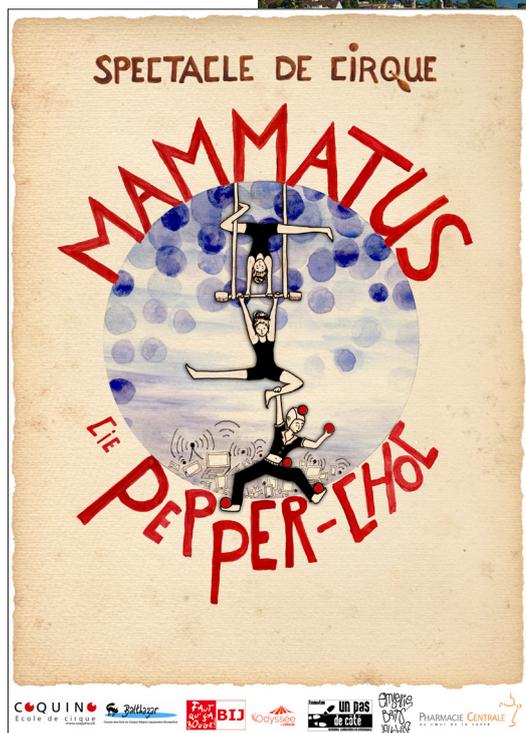
Compagnie Pepper-Choc Spectacle de cirque Mammatus

Au travers de ses spectacles, la compagnie de cirque professionnelle Pepper-Choc aborde avec humour et dérision des thèmes courants de la société occidentale en privilégiant un axe poétique et décalé car plus à même de toucher le spectateur dans ce qu'il a de plus sensible.

Cette année, la compagnie revient à Founex avec son spectacle Mammatus, qui mêle arts du cirque et du théâtre pour parler avec humour et dérision

du Smartphone. Le spectacle comprend différentes disciplines du cirque, telles que le trapèze ballant et duo, la jonglerie et le tissu aérien.

Si vous aimez le cirque, si vous aimez rire et regarder des acrobates évoluer dans les airs, ne manquez pas de venir les voir le **mercredi 11 juillet 2018**, à 17h00, sur le terrain de la Route de Châtaigneriaz 4, à proximité du parking de la maison de commune.



Spectacle tout public à prix libre - Durée : 50 min

30 ans de la Société masculine de gymnastique «Gym-Hommes»

C'est le 2 mai dernier à la salle de spectacles de Founex que la Gym-Hommes a fêté son 30ème anniversaire. C'est suite à la construction de la salle de gymnastique, en 1988, que cette société a vu le jour. Les membres fondateurs étaient Franz Gächter, Président, Luc Paquier, secrétaire et Christian Rossier, trésorier. Le premier moniteur fut Joseph Salamon. Franz présida la société durant 7 ans puis passa le

flambeau à Elio Fornelli qui dirigera celle-ci durant près de 10 ans. Le président actuel, Simon Vaucher, est à la tête de la Gym-Hommes depuis 2005 et notre incontournable facteur, Ivo Santomaso, en est le moniteur depuis déjà 22 ans. Les autres membres du comité sont Emile Camilo, secrétaire, Denis Lehoux, trésorier et Joseph Arcaras.



Nous souhaitons tous nos meilleurs vœux à nos amis gymnastes.





Jura Sports Night Run Founex & Jura Kids Summer Camp

La société Jura Sports organise chaque semaine un footing nocturne en groupe, le «Night Run Founex». Si vous souhaitez vous dépenser de manière conviviale, vous pouvez vous rendre chaque mercredi soir à 21h00 devant l'auberge communale, lieu de départ de chacun des trois parcours proposés, d'une longueur de 5 km.

Jura Sports organise également le «Kids Summer Camp», qui est un camp multisports pour les enfants de 6 à 10 ans. Celui-ci aura lieu du **9 au 13 juillet 2018**, à la salle de gymnastique du centre communal.

Sur inscription - Montant par enfant : **CHF 400.00**.

Informations complémentaires sur le site: www.jurasports.com/fr

Nouvelles formules du journal «La Côte»

Le 22 mai dernier, vous avez pu recevoir gratuitement dans votre boîte aux lettres un exemplaire du nouveau quotidien «La Côte», à l'occasion du lancement de la nouvelle formule du journal.

Le quotidien se présente sous un jour nouveau, avec une identité visuelle renouvelée et des offres d'abonnement attractives nettement plus ouvertes aux supports numériques.

Le «La Côte Hebdo» était ensuite lancé le 24 mai dernier. Cette nouvelle mouture remplace la tradition-

nelle édition tous-ménages du jeudi, et se veut plus axée sur les services tout en adoptant un format de magazine.

Nous vous invitons à consulter toutes leurs formules d'abonnement, pour un prix à partir de CHF 2.00 par mois. De la sorte, vous resterez informés au plus près de l'actualité locale.

Règlement concernant les aides musicales

Le 10 avril dernier est entré en vigueur le règlement communal sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales.

Concrètement, ce règlement fixe les conditions en vue de l'octroi de subventions des études musicales pour les enfants et jeunes adultes jusqu'à 25 ans, selon un barème basé sur le revenu familial et les enfants à charge.

Nous vous invitons à consulter ce nouveau règlement sur notre site internet, ou à prendre contact avec Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale : 022 960 88 85 - greffe@founex.ch



Fleurissement de la commune, printemps 2018

Prochaines manifestations

Fête nationale du 1^{er} août

Comme chaque année, le Comité du premier août vous attend au centre communal pour célébrer la fête nationale. Feux d'artifice, cortège aux lampions, musique, animations et petite restauration seront au programme, dont vous recevrez une version complète par un tous-ménages séparé.



Semaine du soir de la voile

En clôture des régates du lac, la semaine du soir battra de son plein toute la semaine, le soir, **du 13 au 17 août 2018**.



14^{ème} Fête au village

La traditionnelle fête bisannuelle aura lieu **les 24 et 25 août 2018**, dans une portion de la Grand'Rue où se dresseront différents stands de nos sociétés locales, des brocantes et des animations. Vous recevrez un dépliant détaillant le programme en temps voulu.